

Le français s'en passer : étude de sémantique

Autor(en): **Orr, John**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **20 (1956)**

Heft 77-78

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE FRANÇAIS S'EN PASSER¹.

ÉTUDE DE SÉMANTIQUE

Au moyen âge, on se passait de ce que *l'on avait*, aujourd'hui on se passe de ce que *l'on n'a pas*. Le cas est curieux et mérite l'étude.

Passer, verbe transitif, peut s'employer de deux manières; il est à la fois actif et factitif, signifiant (ou ayant signifié), selon le cas, 'franchir' ou bien 'faire franchir': on passe un col, une rivière; le passeur vous passe. Verbe intransitif, exprimant le mouvement, le 'passage' d'un lieu à un autre, il peut, comme le verbe *aller*, pour indiquer l'éloignement, s'adjoindre le pronom réfléchi et la particule *en*:

Cassé l'ont [la porte], outre s'en passerent.

Roman de la Rose, 12372.

E si vilment lez mei s'en passent.

Ibid., 12903.

Mais cet emploi ne dépasse pas, à ma connaissance, le moyen âge.

Il a été évincé par un autre *s'en passer*, lequel, non sans connaître certaines vicissitudes, a vécu triomphalement jusqu'à nos jours, pour devenir l'un des éléments les plus indispensables de la langue: *Quand on n'en a pas, on s'en passe!*

C'est, bien entendu, de ce *s'en passer* qu'il s'agit dans ce qui suit. Nous allons essayer de suivre son emploi à travers les textes et, dans la mesure du possible, de rendre compte du processus sémantique qui a abouti à ce complet renversement de sens que nous avons signalé plus haut. A cette fin, nous utiliserons, à côté de notre cueillette personnelle, les exemples fournis par le Godefroy (G) et le Littré (L).

I. *S'en passer*, 'se tirer d'affaire'.

Passer, de par son étymologie, a comme sens fondamental celui de 'se mouvoir à pied d'un lieu à un autre', mais il a eu vite fait de perdre la

1. Pour plus de commodité nous emploierons parfois *s'en passer* pour *se passer* de suivi de verbe ou de substantif.

restriction 'à pied' pour exprimer l'idée de 'passage' en général. Il est même permis de croire que c'est à cet emploi du verbe, plutôt qu'au latin *PASSUS*, que le mot *pas* arrive à signifier 'l'endroit par où l'on passe', 'passage', 'col', 'détroit'. Autrement dit, *pas* dans ce sens, est le post-verbal de *passer* — comme *prêt* de *prêter* par exemple — plutôt que le représentant direct du latin *PASSUS*. *Passer*, donc, signifie 'franchir un pas, un endroit difficile' et, de là, passe aisément au sens de 'franchir un obstacle', 'surmonter une difficulté', 'se tirer d'affaire'. On ne s'étonnera pas que, employé avec cette ou ces significations, il le soit sous la forme pronominale ou réfléchie, étant donné que — autant sinon plus que pour *se jouer* par exemple — la personne de l'agent se trouve fortement intéressée à l'action entreprise. Rares, en effet, sont les exemples comme celui-ci de la farce *Du Cuvier* où la Femme, tombée dans la cuve s'écrie :

- (1) Tost pensez de me secourir...
Jamais n'en passeray ce jour.
(*Anc. Th., fr., I, 44.*)

Assez rares aussi les exemples sans *en* qui, dans cet emploi, semble avoir tôt perdu beaucoup de son sens locatif précis pour s'incorporer plus ou moins au verbe (cf. *s'enfuir*, *s'en aller*).

En voici cependant deux :

- (2) Si se passe au miels k'ele peut
Chev. as deus espees (G).
- (3) Selonc mon art vous confourmez,
Car nus, s'il n'est bien enfourmez,
Nes puet passer senz beste vendre.
Rom. de la Rose, 13005 ss.

Les exemples où figurent pronom et particule sont au contraire assez abondants :

- (4) Se cil cui le beste est, veut jurer sor sains que le beste rompi son lien et, si tost comme il le sot, il l'ala querre, il s'en passe sans amende.
Beaumanoir, Cout. de Beauvais (G).

C'est-à-dire 'il s'en tire, en est quitte, sans amende'.

Dans l'exemple suivant :

- (5) Et se [cil] qui li troussiex est ne le veut vendre, il n'en doit rien, mes qu'i s'en voille passer par son serement.
E. Boileau, Liv. des mest. (G),

Godefroy, à tort, traduit *s'en passer* par 's'abstenir'. Il s'agit visiblement d'un emploi analogue à celui du n° 4. On traduira donc : 'pourvu

qu'il veuille se tirer d'affaire, s'acquitter, en prêtant serment'. La seule différence entre les deux exemples, c'est que, au n° 5, la particule semble avoir une valeur un peu plus marquée.

Cet emploi 'juridique' se retrouve également dans un exemple de Froissart cité par Littré :

- (6) Les dessus dits en furent arrestés; mais ils estoient adonc si forts qu'ils s'en passerent et excuserent,

où il faut comprendre : 'se tirèrent d'affaire (indemnes)'; conf. l'emploi de *s'excuser*, 'se tirer d'affaire', dans l'exemple cité par Godefroy s. v. *Escuser*¹ : Par iceste maniere bien nous escuserons.

Dans cet exemple de Palsgrave :

- (7) Je men passeray assez bien sans vous,
Eclaircissement, p. 612 (G),

c'est-à-dire 'je me tirerai d'affaire fort bien sans vous', l'individualité de la particule est réduite au minimum, elle est comme intégrée dans le verbe².

II. *S'en passer*, 's'acquitter d'une chose'.

Nous venons de voir *s'en passer* figurer dans des textes d'ordre juridique avec le sens de 'se libérer', 'se faire acquitter'. Or, tout comme *acquitter* lui-même, *passer*, accompagné du pronom réfléchi, passe au sens de 'satisfaire à un devoir, à une obligation', 'régler une affaire' :

- (8) Mais se tout l'estre descrivaie,
Espoir trop vous ennuieraie,
Pour ce m'en vueil briement passer.

Rose, 15671 ss.

Ici, Langlois se trompe en traduisant par 's'abstenir', quoique, dans l'exemple suivant, il ait vu juste et traduit par 's'acquitter' :

- (9) Autrement que nous ne deïsmes
Quant des miroers palions
Dont si briement nous passions.

Rose, 18352 ss.

1. Dans cet autre exemple des *Chroniques*, cité également par Littré : Bretons et Bourguignons bouterent le feu en la ville... de quoi le roi et le duc de Bourgoigne furent durement courroucés; mais amender ne le purent : *si leur en convint passer*, le sens est moins clair. Nous croyons cependant qu'il ne faut pas comprendre, à la moderne, 'force leur fut de passer là-dessus' mais plutôt, comme aux exemples nos 49, 50 : 'ils furent obligés de s'en arranger, de le supporter'.

2. Pour le sens, cf. l'esp. *Bien podemos pasar sin coche*, cit. Dic. Acad. Esp., s. v. *Pasar*.

sens bien confirmé par le passage :

- (10) E se pense en son fol courage
Que mout li fist Deus grant outrage,
Qui, quant beauté li compassa,
Trop negligemment s'en passa.

Rose, 9058 ss

où il faut comprendre 's'en acquitta trop négligemment'.

Le tour *s'en passer briement* et ses variantes, au sens de 'traiter rapidement d'une question' subsista longtemps et passa même dans l'anglais de Chaucer :

But shortly of this story for to passe...

Legend of Good Women, 2257.

And, shortly of this thing to pace...

Hous of Fame, 239.

And, shortly of this matter for to pace...

Tale of the Man of Lawe, 205¹.

Pour ce qui est du français, ce tour se maintient jusqu'au xv^e siècle. Citons, avec cette variante tirée encore du *Roman de la Rose* (20301 s.) :

- (11) E par bries moz nous en passon
Pour ce que trop ne nous lasso,
(12) Nompourquant li aigle honnourée
Est assez de son droit loée,
Partout ou on cognoist noblesse...
Se m'en passeray plus briefment
Entre la gent d'entendement.

Machaut, *Œuvres* (S. A. T. F.), II, p. 345.

- (13) — Abregiez vous, car il est tard...
— Je m'en passeré dont briefment,
E feray vo commandement...

Rom. des Deduis, éd. Blomquist, 8617 ss.

- (14) Espoir trop vous anuieroit
Qui touz ses tours vous conteroit,
Pour ce m'en vueil briement passer.

Ovide moralisé, éd. de Boer, VII, 1029 ss.

Voici enfin, au xv^e siècle, le tour *se passer à moins* (v. plus bas, vi) employé d'une façon semblable :

1. Faute de reconnaître le tour de l'ancien français, Skeat, le savant éditeur de Chaucer, traduit tantôt par 'to pass over in review', tantôt par 'to pass from'.

- (15) — Vostre nepveu avez meurtry,
 Qui est ung tres horrible vice.
 — J'ay faict et accomply justice;
 Je ne m'en puis [? pus] à mains passer.

Anc. th. fr., III, p. 166.

Dans ce dernier exemple, qui provient de la *Moralité d'un Empereur*, le personnage affirme qu'il ne pouvait pas satisfaire aux exigences de la justice, 's'acquitter de son devoir', par une punition *moindre*. Ce texte, conjointement avec les précédents, nous permet de corriger l'interprétation donnée par Godefroy (et passée dans le *FEW*), 'user peu de', de l'exemple qu'il a tiré du *Roman de Perceforest* :

- (16) ...passez vous en brief du deduyt des dames, car. . il nourrit recreandise et paresse,

dont le sens est plutôt : 'acquittez-vous-en rapidement' 'ne vous y attardez pas'.

III. *S'en passer*, 's'en tenir, en rester là d'une chose'.

Pour comprendre ce développement et le suivant, il faut tenir compte de deux faits : d'abord, que *passer*, verbe de base, est en pleine vigueur au sens originel de 'se déplacer d'un lieu à un autre' et presque inévitablement devait exercer une influence sur la locution *s'en passer* et, d'autre part, que le *en* de *s'en passer* était susceptible de plusieurs interprétations. En effet, introduit dans le groupe *se passer*, 'se tirer d'affaire', il peut signifier, se rapportant à ce qui précède dans le contexte, 'au moyen de cela', ou, sens plus vague, 'quant à cela', à côté du sens purement locatif qu'il doit à son origine adverbiale. Que le simple *passer*, verbe de mouvement, fasse pression sur notre locution et l'on verra l'élément locatif de *en*, l'idée d'éloignement, reprendre progressivement sa première vigueur. On aboutira ainsi à l'acception 'abstention' en passant par celle de 'cessation'.

Soit cet exemple du *Roman de la Rose* (5970) :

- (17) Mais bien sai que tu n'entenz pas
 A cete amour, pour ce m'en pas ¹.

Faut-il comprendre 'pour cela je suis quitte d'en parler', ou bien 'je cesse d'en parler pour passer à autre chose', ou encore déjà comme aux

1. D'après Langlois, deux mss. *Ab*, donnent *me bas*.

exemples 22 et 23, 'je m'abstiens d'en parler'? Étant donné le contexte (il a déjà consacré vingt-six vers « à cet amour »), et vu l'emploi, assez fréquent dans ce poème, de *s'en passer* au sens purement concret de 's'éloigner' (voir au début de cette étude), on penchera plutôt pour le sens 'je m'en tiens là et je passe à autre chose'.

Quoi qu'il en soit de l'exemple 17, la nuance 'passage' ou 'éloignement' est absente de celui-ci :

- (18) De cestui exemple se passe li Maistres, car il soffist bien a entendre toz les autres leus devant diz.

B. Latini, *Trésor*, éd. Chabaille, p. 566.

Ici se mêle à la nuance 's'en tenir' ('le Maître s'en tient à cet exemple'), celle de 'se contenter' qui sera la dominante dans les n^{os} 24 ss. (v. plus bas). Un alliage semblable caractérise l'exemple suivant du xiv^e siècle :

- (19) De riens ne me va anoiant
Ce qui est fait de nostre plait,
Mais mout souffissamment me plait,
E bien m'en vueil passer a tant.

Machaut, *Œuvres*, I, p. 253.

avec prédominance cependant de l'idée 's'en tenir' comme dans le tour synonymique *s'en souffrir*, bien connu des lecteurs des anciens textes et dont le déploiement sémantique, nous le verrons, a de grandes analogies avec celui de *s'en passer*; conf.

Assez se pourroit dire de ce vaillant preudhomme... mais pour tirer à la matière dont nous espérons parler, a tant nous en souffrerons.

Cit. G, s. v. *Souffrir*.

Aucun alliage, nous semble-t-il, ne transparait au contraire dans ces deux exemples du xv^e siècle :

- (20) Plus ne t'en dis. — Et je m'en passeray.

Villon, *Débat du cuer et du corps*.

- (21) A tant nostre quart jour [de la création] termine.

Après a tant ne nous passons :

Produisent eaues les poissons...

Myst. de la Passion, 515 ss,

où le sens est très net : pour le passage de Villon, 'Et moi aussi je m'en tiendrai là, je n'en dirai pas plus long'; pour celui de la *Passion*, 'ne nous en tenons pas là, que les eaux produisent les poissons'.

IV. *S'en passer*, 's'abstenir'.

De l'idée 's'en tenir là', 'en demeurer là' d'une chose à celle de 's'en abstenir' il n'y a guère loin, comme nous l'avons vu plus haut, et ce pas la langue n'a pas manqué de le franchir :

Mon chier seigneur...
Pieça l'avez plouree [sa fille] assez ;
Quant a ore, vous en passez !

Miracles de Notre-Dame, S. A. T. F., V, p. 128¹.

(23) De laquelle figure exposer je me passe pour cause de briété, mais je dy...

Ibid., V, p. 93.

V. *S'en passer*, 's'accommoder d'une chose, s'en contenter'.

Nous avons vu plus haut (nos 18 et 19) des exemples où l'on constate une sorte de fusion de deux acceptions possibles de notre expression, à savoir celles de 's'en tenir' et 'se contenter'. Ces cas n'ont rien d'exceptionnel, et on aurait tort de croire à une précision d'emploi chez les auteurs telle que notre exposé par sections semble supposer. Nous verrons au contraire plus d'un exemple où il est difficile, sinon impossible de se prononcer avec certitude sur l'intention de l'auteur ou sur l'emploi spécifique qu'il fait d'un terme sémantiquement si instable. Ainsi, dans ce passage des *Miracles de Nostre-Dame* (V, p. 260) :

(24) — Mais ne nous envoie plus ame...
— Mere, s'a tant vos en passez,
Ne vous enverrai plus ame,

nous trouvons un exemple qui aurait été tout à fait à sa place dans notre Section III, 'S'en tenir', mais l'exemple suivant qui se lit quelques pages plus loin :

(25) Treschier Sire, huymais vous passez
De tel [vin] qu'il est...

Ibid., p. 306.

où le sens 'contentez-vous' est clair, nous invite à interpréter de même le n° 24. Attesté déjà chez Froissart et très vigoureux au xv^e siècle, cet emploi s'est maintenu jusqu'à la seconde moitié du xvii^e, époque où il semble avoir été évincé définitivement par notre *s'en passer* moderne, non sans avoir vécu de longues années côte à côte avec lui :

1. On pourrait ranger cet exemple également bien dans la série suivante, 's'en contenter'. C'est un cas limite ; v. plus loin.

- (26) Leurs usages est tels en guerres et leurs sobriétés qu'ils se passent bien assez longement de char cuite a moitié.

Froissart (G).

- (27) Qu'il se passe d'une robe en ung an, et de deuz paires de souliers.

Quinze joyes, (cit. G, qui a mal compris.

- (28) Treves vous avons demandees,
Dont voulentiers les nous avez
Liberalement accordees,
Bien breves, qui seront finees
Sans avoir loisir et espasse
De bien declarer ses pensees ;
Pourtant, fault que chascun s'en passe.

Myst. du siège d'Orléans, 6324 ss.

- (29) ...te semble il que je ne soye ennuyé, qui veulx que je me passe de la char de ma femme ?

Cent nouv. nouv. (éd. P.-L. Jacob), X, p. 71.

Pour le sens, cf. la citation de Calvin, n° 32.

- (30) C'est vray, mais en attendant mieulx,
Passer se fault, n'en doubtez point,
De ce qu'on trouve.

Myst. de la Passion, 4579 ss.

- (31) JOSEPH. — Chere seur l'on s'en passera.

Ibid., 4602.

(Joseph s'adresse ici à la Vierge. Il s'agit de l'étable où va naître le Christ : 'on s'en arrangera'.)

L'homme se doit passer d'une femme, quand il l'a prise.

Calvin, cit. (G).

- (33) Vous n'estes pas trop desgouté,
Ny elle trop desloquetée ;
Quant à moy, pour une nuitée,
Ma foy, je m'en passeroy bien.

Godard, *Les Desguisez*, *Anc. th. fr.*, VII, p. 353.

- (34) ...et me disoient qu'au défaut de Laurette il falloir bien que je me passasse de l'une d'elles.

Sorel, *Francion*, I, éd. Ém. Roy, p. 139.

- (35) Ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé durant sa vie d'une assez simple demeure, en veuille avoir une si magnifique pour quand il n'en a plus que faire.

Molière, *Le Festin de pierre*, III, vi.

- (36) — N'importe, lève-toi. — Pourquoi faire après tout ?
 — Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
 Rapporter de Goa le poivre et le gingembre.
 — Mais j'ai des biens en foule, et je m'en puis passer.

Boileau, *Satire*, VIII.

A propos de cet exemple, il est intéressant de lire le commentaire tant soit peu embarrassé de Gazier (*Œuvres poétiques de Boileau*, 4^e édition, 1898, p. 74) : « Le sens n'est pas très clair ; on pourrait croire qu'il s'agit des biens que notre homme possède en foule ; il est question de (*sic*) surcroît de fortune que lui apporterait la vente de la porcelaine, de l'ambre et des épices dont on vient de parler ! »

- (37) La sagesse, qui accoutume les hommes à se passer de peu.

Fénelon, *Fables* (L).

Ces exemples, qui s'échelonnent sur trois siècles, suffisent largement à démontrer la vitalité de *s'en passer* 'se contenter d'une chose'. Il a fallu, en effet, plus de deux siècles de lutte pour que le *s'en passer* moderne l'emporte définitivement sur son aîné. On comprend aisément la gêne qui a dû souvent résulter de cette longue concomitance, si riche en possibilités d'équivoque. C'est sans doute pour y porter remède que, à partir du xv^e siècle, époque où se fait jour l'acception moderne, va s'employer de plus en plus une variante qui elle aussi, a eu la vie dure : c'est le tour *se passer à*, dont nous expliquons comme suit l'origine.

VI. *Se passer à*, 'se contenter de'.

Nous voyons dans le développement sémantique *s'en passer* 's'en contenter' comme une convergence de deux sens antérieurs, celui de 's'en tenir' et celui de 'se tirer d'affaire', la particule *en* signifiant 'au moyen de cela', ou du moins conservant encore un vestige de signification : 'quant à cela'. En effet, *en*, dans cette expression, semble ne jamais avoir été aussi complètement incorporé au verbe que le *en* de *s'enfuir*, ou même celui de *s'en aller*. Or, pour exprimer 'le moyen', 'l'instrument', le français utilise à côté de *de* (*en* = 'de cela'), la préposition *à* :

Ad ambes mains derumpt sa blanche barbe,

nous dit l'auteur de l'*Alexis* (v. 387). Rien donc ne nous empêche de voir dans *se passer à* 'se contenter de' une forme sémantiquement aussi

justifiable, de par sa signification de base, que *se passer de* dans le même emploi. Que l'on compare à l'exemple n° 25 de *se passer de* celui-ci de *se passer à* du *Testament de Pathelin* :

- (38) Je ne vueil cidre ne peré :
Bien au vin je me passerai.

Recueil de farces (éd. Jacob), p. 190.

Citons encore, pour le xv^e siècle :

- (39) (Pilate s'adressant aux Juifs) :
Passer vos povez a mort mendre
Que si noble sang en croix pendre.

Passion, 23703 s.

- (40) C'est que emmeneray ton cheval..., passer te convient au roucin de l'escuyer
que as abattu; meilleur eschange n'en auras.

Perceval en prose (éd. Hilka), p. 591.

Pour le xvi^e :

- (41) Le commun populaire, qui paravant se passoit à peu, en devint superflu, sumptueux et dissolu.

Amyot, *Péric.*, xvi (L).

Pour le xvii^e :

- (42) Il faut bien se passer à ce que l'on a.
(43) Il s'est fallu passer à cette bagatelle ;
Alors que le temps presse, on n'a pas à choisir.

Sorel, *Francion* (G).

Corneille, *Le Menteur*, I. v. (L).

L'emploi de *se passer à*, comme moyen d'éviter l'équivoque inhérente désormais à *se passer de*, a dû être facilité par l'expression *s'en passer à moins* qui semble avoir été assez courante. Nous en avons cité un exemple plus haut (n° 15). Littré nous en fournit un du xiv^e :

- (44) J'ay mangie sans faim, et mainte fois je m'en peüsse passer à moins.

Son successeur, *se passer à moins*, sans *en*, semble, en effet, avoir été très employé jusqu'au xviii^e siècle. En voici un exemple du début du xvii^e :

- (45) Non pas cela. Tu te passeras bien à moins.

Les Ramoneurs (éd. A. Gill), III, ii.

suivi dans la même scène d'un *s'en passer* moderne : je me passeray de boire. On le trouve chez La Bruyère, au chapitre *Des Esprits forts* :

- (46) Si l'on dit que l'homme aurait pu se passer à moins pour sa conservation, je réponds que Dieu ne pouvait moins faire pour étaler son pouvoir...

et l'on verra plus bas, dans le commentaire que fait Voltaire du passage de Corneille, notre n° 43, que c'est l'expression *se passer à moins* qui lui vient à l'esprit pour illustrer l'emploi correct de *se passer à*.

Mais on connaît le sort qui guette ces succédanés. A en juger par la peine que se donnent les grammairiens pour distinguer *se passer à* de *se passer de*, on est porté à croire que, adopté pour remplacer *se passer de* dans un de ses emplois, il s'est vu attribuer également l'autre, tout au moins par certains 'locuteurs'. Autrement, on comprend mal la nécessité de commentaires comme celui de P. Corneille :

On peut encore observer une autre chose sur ce même verbe, c'est la différence qu'il y a entre *se passer*, suivy de la préposition *de*, & *se passer* avec la préposition *à*. *Il s'est passé d'un habit cette année*, veut dire, *il n'a point eu d'habit cette année* & *il se passe à un habit tous les ans*, veut dire, *il se contente d'avoir un seul habit tous les ans*.

Note à la Remarque de Vaugelas, *Pas, pour passage*.

ou comme celui-ci surtout de Voltaire, au sujet du passage de P. Corneille cité plus haut :

Se passer à, *se passer de*, sont deux choses absolument différentes. *Se passer à* signifie *se contenter de ce qu'on a* ; *se passer de* signifie *soutenir le besoin de ce qu'on n'a pas* : il a quatre attelages, on peut se passer à moins ; vous avez cent mille écus de rente et je n'en passe.

Le dernier exemple de cette locution que nous pouvons signaler date du XVIII^e siècle : c'est celui-ci des *Mémoires* du marquis d'Argenson (1694-1747) cité par Littré :

- (47) [Chauvelin] content de la médiocrité, se passant à peu de choses.

Elle n'aura donc guère survécu à celle qu'elle devait remplacer, la langue ayant trouvé à l'équivoque un remède plus viable en adoptant à la place du *s'en passer* ancien *s'en accommoder*, *s'en contenter* ou forme plus familière, *s'en arranger*.

« Je m'accommoderois de Fanchon à merveille » dit Lubin, dans *Les Troqueurs* de Vadé (1753), exemple que l'on peut comparer à nos n°s 33 et 34.

VII. *S'en passer* moderne.

Il arrive qu'un signe linguistique subisse, au cours de son histoire, un complet renversement de sa fonction, témoin les cas de *rien*, *aucun*, *per-*

sonne. Ces mots cependant décèlent encore, dans certains de leurs emplois, quelque vestige de leur valeur originelle. Aussi bien, à regarder de près, le radical renversement de sens représenté par *se passer de ce que l'on n'a pas*, en face de *se passer de ce que l'on a* ne s'est-il pas effectué du jour au lendemain. (L'aphorisme *Natura non facit saltus*, quoi qu'on en ait dit, est valable en sémantique tout comme en phonétique.) Ce développement fut au contraire l'aboutissement d'un glissement progressif que certains textes nous permettent d'observer.

Le *FEW* de von Wartburg (s. v. **Passare*) fait erreur, croyons-nous, en faisant remonter le nouveau sens au *xiv^e* siècle, en l'espèce à Guillaume Machaut. On aura lu plus haut un exemple tiré de cet auteur, n° 12, où, incontestablement, il s'agit du sens ancien. A celui-là nous pouvons ajouter le suivant :

- (48) Parleray...
De son plaidië seulement,
Et se (si) m'en passeray brietment.

Œuvres, I, p. 263.

où le sens 's'en acquitter' est également clair. C'est sans doute à une interprétation erronée, selon nous, du passage suivant du même auteur qu'est due la méprise :

- (49) Car on se puet trop mieus passer
De ce dont on peut respasser.

Ibid., p. 262.

Il faut comprendre : 'Car on peut beaucoup mieux s'accommoder d'une chose — la supporter — à laquelle on peut trouver remède'. De même il faut se méfier de voir le *s'en passer* moderne dans ce texte du *xv^e* :

- (50) Plusieurs autres par semblable folie entreprendre y sont morts, dont tu t'es bien passée sans t'en donner courroux ne mellencolie.

Ovide moralisé en prose (éd. De Boer, Amsterdam, 1954), p. 204,

soliloque de Médée où elle se reproche son inquiétude au sujet des dangers dont Jason est menacé dans sa conquête de la Toison d'or. Ici, pour le lecteur moderne, le mot *dont* se rapporte à *plusieurs autres*; alors que le lecteur de l'époque a dû comprendre : 'affaire dont tu t'es accommodée', 'chose que tu as très bien supportée'.

Le *xv^e* siècle, cependant, nous apporte des exemples qui nous préparent pour le nouveau sens lequel, encore incertain à cette époque, sera au siècle suivant, nous le verrons, définitivement acquis.

ASTAROTH

(51) — Je me contente.

ASTAROTH
— Je me contente.

SATAN — Et je me passe
De demander une autre charge.

P. L. Jacob, *Recueil de farces*, p. 257.

Soit encore cet exemple des *Cent nouvelles nouvelles* (éd. Jacob, p. 89) :

(52) Si Monseigneur jamais ne retournoit, elle s'en passeroit très bien.

Au chapitre XXXIII des *Cent nouv. nouv* (*Ibid.*, p. 164) nous lisons :

(53) ...puis que Monseigneur et tant de gens de bien le payent, je ne doy pas estre quitte, combien que je m'en passasse bien.

Avec cet exemple nous sommes tout près de l'emploi moderne de *s'en passer*. Le sens littéral, conformément à l'usage ancien, est sans doute 'Je m'accommoderais fort bien d'en être quitte', mais s'accommoder d'une situation qui comporte une dispense, une absence, autant dire le manque d'une chose, n'est-ce pas déjà, ou presque, *se passer de la chose*. Le texte des *Cent nouvelles nouvelles* nous permet d'affirmer que c'est en effet au cours du xv^e siècle que le nouveau sens commence à se faire jour à côté de l'ancien, encore en pleine vigueur, comme le témoignent les exemples suivants :

- (54) ...si prenez en gré ce que j'ay peu faire, et vous passez doresenavant de ce que vous avez.

Ibid., LXV, p. 286.

- (55) Toutesfoys il ne peult estre aultre, et fault que vous en passez tel qu'il est.

Ibid., LXXX, p. 324.

Qui plus est, le n° 53 paraît indiquer que c'est dans le domaine 'dispense' ou 'abstention' (cf. Section IV) plutôt que celui de 'privation' que le nouveau sens s'est glissé d'abord, et cette impression est confirmée par les trois autres exemples que nous avons relevés dans ce texte :

- (56) ...et fut content de venir demourer... avec sa femme, dont (c.-à-d. chose dont) il se fust bien passé, se l'Eglise ne l'eust ordonné.

XLII, p. 208.

- (57) Si fut ordonné que leurdit filz coucheroit avec sa grant mere, dont elle fut bien joyeuse ; mais il s'en feust bien passé...

L, p. 231.

- (58) Si je sçavoye... que à mon baptesme eussent été prononcées les... saintes paroles que j'ay ouyes à ceste heure... je ne craindroye en rien le Dyable... et me passe-roye de faire le signe de la croix...

LXX, p. 296.

C'est aussi en partant de l'idée 'dispense' ou 'abstention' que l'on interprétera correctement cet autre texte du xv^e.

- (59) Malheureux est qui sert autrui
Pourveu qu'il s'en puisse passer.

Myst. V. Test., 6720.

Chez des Periers, au xvi^e siècle, à côté d'un exemple instructif où *se passer de* (= 's'accommoder de') est suivi d'un complément négatif :

- (60) Il print en mariage la fille d'un homme vieux... homme de bonne foi, sentant la preud'homie du vieux temps et se passoit aisément n'avoir autre enfant que cette fille.

Contes et joyeux devis, LI (éd. Jacob, p. 180).

c'est encore dans le domaine 'abstention' que notre terme se trouve employé :

- (61) ...ce breuvage... lequel il trouva d'un goût un petit fâcheux... A la fin, il s'aventure d'y tâter ; car jamais ne s'en fust passé.

Ibid., XCI, p. 259.

Chez Montaigne au contraire l'état moderne semble complètement atteint :

- (62) Si la fortune commune luy faut [à la vertu], elle luy eschappe ou elle s'en passe, et s'en forge une autre toute sienne.

Essais, I, xxvi 1.

où le *en* de *s'en passe* est visiblement de même nature que celui de *s'en forge* et se rapporte, par conséquent, non plus à toute la proposition conditionnelle, comme au n° 53, mais au substantif *fortune* seulement. C'est déjà la langue des écrivains de l'époque classique, celle de Corneille :

- (63) — Allons y travailler ensemble.
— Passez-vous de mon aide. — Eh quoi ! le cœur te tremble ?

Illusion comique, IV, ii,

et celle de Molière :

- (64) Il m'a presque étouffé. Je crains fort pour Célie
Si vous la caressez avec tant de transport,
De vos embrassements on se passeroit fort.

L'Étourdi, V, xvi.

*
* *

Nous avons suivi dans les textes, à grand renfort d'exemples, les avatars de *s'en passer* jusqu'au terme de son évolution. Essayons de dégager les traits essentiels de cette évolution, en soulignant à ce propos certains faits qui, du point de vue de la théorie linguistique, ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Nous avons vu *se passer*, au sens intransitif de 'franchir un pas', employé avec *de*, ou la particule *en* plus ou moins intégrée au verbe, prendre selon le cas les sens de 'se tirer d'affaire', 's'acquitter d'une obligation ou d'une besogne', 's'en tenir ou en demeurer là d'une action', pour aboutir finalement à celui de 'se dispenser ou s'abstenir d'une action'. Jusque-là, rien d'inattendu ou, du moins, qui ne s'explique

1. Cf. Quand j'écris, je me passe bien de la compagnie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma force.

Ibid., III, v.

par la prolifération analogique d'une même idée. Nous constatons seulement que le développement a été progressif et que des cas limites, où certains de ces sens se trouvent comme fusionnés, ne manquent pas. Dans le domaine des choses, au contraire, *se passer* (d'un objet) aboutit à un sens diamétralement opposé à son sens originel. Pour expliquer ce fait nous avons fait valoir la latitude d'interprétation que permet le pronom *en*, tenant compte toujours de sa tendance à s'affaiblir sémantiquement et à s'incorporer au verbe. Schématiquement, le développement aurait été à peu près le suivant : *Je m'en passe* = 'je me tire d'affaire', ou 'je me contente, au moyen de cela', avec pleine valeur 'instrumentale' de *en*; *Je m'en passe* = 'je me contente de cela' (valeur instrumentale de *en* affaiblie) ou 'je me tire d'affaire quant à cela', *en* indiquant simplement un rapport; *Je m'en passe* se cristallise pour former un tout sémantique non analysé, ce qui amène le tour *je m'en passe sans* (cf. Palsgrave, p. 613 : *je m'en suis passé jusques a maintenant sans vin*, ce qui signifie encore 'je me suis arrangé jusqu'à maintenant sans vin'); ou bien, cette valeur primitive passant à *s'en passer* seul, nous aurons, autre phrase de Palsgrave¹ (p. 554) : *il s'en passera aysement de vin*, dernière étape avant le tour moderne, *Quant au vin, je m'en passe*, où *en* se trouve pour ainsi

1. Pour ce qui concerne la situation de notre expression au premier quart du xvi^e siècle, les remarques de Palsgrave sont si importantes qu'elles méritent d'être reproduites *in extenso* : p. 424. I am content, I am suffised, as "I am contented with one dysshe", or "I am contented with breed and drinke". *Je men passe* or *je men passe dung plat, je me passe de pain et de boyre...* I am contented with as lytell meate as any man I knowe : *je men passe daussi peu de viande que homme que je saiche.*

P. 554 : I forbeare is a generall verbe, and may be joyned to many substantives, as I forbeare meate, I forbeare slepe, I forbeare drinke, I forbeare pleasure and suche lyke, which the frenche tonge expresseth with this verbe *je men passe, je men suis passé, passer*, verbum medium, and the infynityve mode of the verbe, if any suche verbe be in the tonge, havynge de byfore him, as *je men passe de manger, je men passe de boyre, je men passe de mes plaisirs* [Confusion : cet exemple appartient à la série antérieure]. I may use also *je me abstiens de manger, je me abstiens de dormyr*. I can nat forbeare from slepe : *je ne men puis passer de dormyr*. I forbeare women with lytell payne : *je men passe de femmes a peu de payne*. He shall easely forbeare wyne that hath other good dyrnkes ynoughe : *il sen passera aysement de vin, qui a des aultres bruuages assés.*

P. 612-13 : I lyve without a thyng. *Je men passe sans*. I shall lyve well ynoughe without you. *Je men passeray assez bien sans vous*. I have lyved hither to without wyne : *je men suis passé jusques a mayntenant sans vin*, using, *je me passe de* and the substantive. Wenest thou I cannat lyve without her : *penses tu que je men puis pas passer sans elle ?* (*sic*).

dire revalorisé et, de particule ou quasi-préfixe qu'il était, devenu pronom et répondant par sa fonction à celle de la préposition *de* de verbes comme *s'abstenir*, *se priver de*, etc.

Mais voici la langue confrontée par un problème. En effet, comment tolérer simultanément pour un même signe, deux sens complètement opposés l'un à l'autre ? Comment supporter cette homonymie — gênante s'il en fut jamais — produit non pas, cette fois, d'une convergence phonétique, mais d'une divergence sémantique¹ ? Que *dessein* existe à côté de *dessin*, le premier, terme abstrait et littéraire, le second, concret et technique, passe encore. Que *penser* existe à côté de *panser* — nous apporterons un jour la preuve définitive de leur identité première — cela n'est pas plus gênant que *la pensée* des parterres à côté de *la pensée* des cerveaux, ou que *la Haute Cour* à côté de *la basse-cour*. Le 'trompe-l'œil' d'une différence d'orthographe n'est ici d'aucun secours. Il faut trouver autre chose, pour l'un au moins des concourants. *Penser à* existe bien à côté de *penser de* — pourquoi pas *se passer à* à côté de *se passer de* ? Mais *penser à* ou *penser de*, c'est toujours 'penser', et chacune des deux prépositions a une signification connue et reconnaissable, alors que *se passer à* et *se passer de* s'opposent complètement par le sens et se différencient d'une manière rebelle à l'analyse par la forme. Aussi cette tentative, comme celle qui un moment a différencié *se dispenser à*, 'se permettre', de *se dispenser de*, 's'exempter de', a-t-elle échoué, et sans doute pour les mêmes raisons. Ainsi, comme il est arrivé des deux *pensement* de l'ancienne langue, dont l'un a disparu, remplacé par *pensée* ou *réverie*, de même l'un des deux *se passer de*, celui dont les titres d'ancienneté étaient des plus authentiques, se voit dépouiller de ses fonctions, confiées désormais à *s'accommoder de*, *se contenter de* ou *s'arranger de*.

Le mécanisme même de la langue avait permis un glissement de sens qui aboutissait à l'emploi d'un signe unique pour deux idées contradictoires. Quelle a pu être la poussée psychologique assez forte pour détruire ainsi l'équilibre linguistique, pour faire naître et maintenir à côté de son aîné le *s'en passer* nouveau et pour lui permettre finalement de l'évincer ? De ce fait, à côté de ce qu'il y a eu, ou a pu y avoir, de purement accidentel, nous ne voyons qu'une seule explication plausible : c'est que le nouvel emploi comportait un élément qui, dans la majorité des cas, favorisait une affirmation plus forte de la personnalité des locu-

1. Voir notre *Words and Sounds in English and French*, p. 111.

teurs. Les deux emplois avaient en commun la notion d' 'accommodement'. Donc, deux attitudes : on s'accommode de ce que l'on a, on s'en contente, ancien emploi, on s'accommode du manque de ce que l'on n'a pas, emploi nouveau. La première de ces attitudes, nous semble-t-il, serait, le plus souvent, celle de la résignation, de la soumission, la seconde au contraire comporterait à l'occasion un élément de révolte ou de défi : « Tant pis, ça ira quand même ! » Faut-il, à la manière de Vossler, voir plus qu'une simple coïncidence dans le fait que le *s'en passer* moderne, plus énergique, plus dynamique que son aîné, naît au seuil du xvi^e siècle, à la veille de la Renaissance ? Peut-être.

*
* *

En essayant d'esquisser l'histoire de *s'en passer* nous nous sommes borné jusqu'ici à la vie littéraire du français, et nous avons cru trouver la solution de notre problème en interrogeant des textes dont le plus ancien ne remonte pas au-delà du xiii^e siècle. Mais, au cours de notre recherche, l'un des synonymes de *s'en passer*, à savoir *s'en souffrir*, s'est constamment et avec insistance imposé à notre attention. Nous avons vu, en effet (p. 26), un exemple de la locution *s'en souffrir à tant*, synonyme de *s'en passer à tant*, 's'en tenir là d'une action'. Voici *se souffrir à* équivalent de *s'en passer* 'cesser' :

Or nous soufférons nous à parler de lui et parlerons dou roy d'escosse.

Froissart (G).

Voici *se souffrir de* au sens de 's'en abstenir' :

De ceste matiere... noz noz souferrons de parler, dusqu'a tant que noz en feronz propre capitre...

Beaumanoir, *Cout. du Beauv.* (G)

Et voici enfin, et déjà au xiii^e siècle, *se souffrir de* au sens du *s'en passer* moderne :

De cest eschange se soffrisent molt bien li perelin, se Diex volsist.

Villehardouin (G),

emploi encore attesté pour le xiv^e :

Se ce ne sont prelas, barons ou autres honorables personnes qui, pour leur estat maintenir, ne se peuvent souffrir de vaissellemens.

Ordonnance, 1513 (L).

Nous sommes ainsi obligés de croire, vu cette chronologie, que cette

synonymie, ce contact étroit entre *s'en souffrir* et *s'en passer* a été pour quelque chose dans l'évolution sémantique de ce dernier, aura tout au moins facilité l'émergence de son emploi nouveau. Comment expliquer ce contact entre les deux verbes et ce partage des mêmes fonctions? *Souffrir*, on le sait, est le représentant sémantique français du latin *PATI*. En ancien français, il signifie, non seulement 'souffrir' mais aussi 'patienter'. De l'idée de 'patienter' on passe aisément à celle de 'attendre', 'attendre pour agir', et de là à 's'en tenir', 'en rester là d'une action' et même à 's'en abstenir', développements que nous avons constatés pour *s'en passer*. Mais comment *se passer* est-il entré dans cette histoire? Pour trouver réponse à cette question, il faut remonter, croyons-nous, dans la préhistoire du français et jusqu'au latin vulgaire.

**PASSARE*, ancêtre du français *passer*, de l'esp. *pasar* et de l'ital. *passare*, est un dérivé du substantif *PASSUS*; mais il n'est pas que cela. Tout comme *AUSARE* est la forme vulgaire de *AUDERI* et *OBLITARE* de *OBLIVISCI*, *PASSARE* est aussi, pour le locuteur illettré, la forme commode, populaire et transparente de *PATI*, forme refaite sur le participe *PASSUS*. Certes, appuyé solidement sur le substantif *PASSUS*, il est surtout le dérivé verbal de ce dernier; et il le sera davantage au fur et à mesure que *PATI* qui, en dehors de l'esp. *padecer*, a laissé fort peu de traces dans les langues romanes, disparaîtra du langage supérieur. Mais il ne cessera pour autant de porter certains sens qui appartiennent historiquement à *PATI*, et notamment ceux qui seront sentis comme compatibles ou conciliables avec sa sémantique majeure. Comme le fr. *aimer*¹, **PASSARE* du latin vulgaire a une double origine, ce qui explique, en partie tout au moins, la multiplicité de ses fonctions dans les langues vulgaires.

Que l'on compare, en effet, son développement, disons mieux, sa prolifération sémantique, à celle, par exemple, de l'allemand *schreiten*, ou de l'anglais *to step*, tous les deux reliés étroitement à leurs substantifs. Rien, que nous sachions, dans l'histoire de ces deux verbes qui soit semblable aux sens de *padecer*, *ferre*, *pati*, *tolerare* enregistrés par Vincente Salva pour le *pasar* espagnol. Rien qui ressemble à celui de 'endurer' relevé par le *FEW* pour le v. fr. *passer* ou le prov. *pasar*². Et tel emploi italien,

1. Voir, *Words and Sounds*, p. 141 ss.

2. Cf. Ihesus, mon arma vexament *Passa he mot grant turbament*, d'un texte gascon, éd. Chabaneau, *RLR*, XX (1881), p. 73, v. 152; cf. aussi, *Ibid.*, vv. 144, 164. Cet emploi semble avoir persisté en français jusqu'au xvi^e siècle, à en juger par ce texte

dont, à la rigueur, le sens pourrait s'expliquer par le dérivé de PASSUS (*passare*, 'traverser') ne se rattacherait-il pas avec plus de vraisemblance à PASSARE-PATI? Nous pensons, par exemple au tour *ne ho passate tante*, traduit dans le *Dizionario Italiano-Inglese* d'Orlandi par "I have endured so many troubles", et qui, à tout le moins, démontre qu'il n'y avait aucune incompatibilité dans l'union de ces deux *PASSARE¹.

Or, que se passera-t-il lorsque SUFFERE, vu l'ambivalence de *PASSARE, sera chargé de remplacer sémantiquement le PATI de la langue supérieure? Faute de documents, nous ne pouvons répondre à cette question que par des hypothèses. Cependant, en nous fondant sur des cas bien attestés, tels ceux de fr. *esperir* et ital. *spegner*, étudiés par le regretté Jud au premier volume de la *RLIR*, ou ceux de v. fr. *aerdre*, fr. *essuyer*, ou fr. *aimer*, tous, à divers points de vue, également instructifs, nous pouvons affirmer, 1° que *PASSARE-PATI ne disparaîtra pas du jour au lendemain et que, par conséquent, SUFFERE, 'endurer', et *PASSARE, 'endurer' seront pour longtemps disponibles pour rendre la même idée; 2° que cette concomitance sémantique dans un domaine rendra, *théoriquement*, chacun des associés susceptible d'empiéter sur d'autres domaines historiquement plus appropriés à l'autre. De sorte que, l'évolution sémantique de l'un pouvant influencer l'évolution sémantique de l'autre, 'souffrir' a pu influencer sur 'passer', 'passer' sur 'souffrir'. Dans l'absence presque millénaire de documents écrits, nous ne pouvons déterminer lequel des deux associés a donné le branle au développement sémantique qui nous intéresse. Contentons-nous seulement d'affirmer qu'en sémantique *souffrir* et *passer* avaient partie liée bien avant l'avènement du français littéraire.

Edimbourg.

John ORR.

d'Eustorge de Beaulieu, cité par Littré s. v. Souffreteux : Mains bons esprits *passent soufrete*, Et vivent de lard et de pain bis.

1. On voudrait en savoir plus long sur l'histoire de *passer un examen*, où, en français, *passer* signifie 'subir' (PATI), alors que *to pass* dans l'équivalent anglais est plutôt PASSARE < PASSUM, 'franchir', donc 'être reçu'.